

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 19 – Février 2019



Les vœux du Maire

Ci-après le discours prononcé par le Maire Valéry Friol lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le samedi 19 janvier 2018

“ Mesdames, messieurs

Bonjour à toutes et tous et bienvenue à cette traditionnelle cérémonie.

Il n'est pas possible pour moi de commencer ce discours sans avoir une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés en 2018 et je présente une nouvelle fois au nom du conseil municipal toute notre sympathie à leurs familles.

Je souhaite la bienvenue et une bonne intégration aux nouveaux habitants de Saint Thomas.

Habituellement, la période des vœux est une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année qui débute. C'est un moment d'échange et de partage. J'aurais aimé commencer par une note joyeuse mais l'actualité fait qu'il en est autrement.

Les manifestations de ces dernières semaines sont sans conteste le signe d'un désespoir qui envahit une partie de la France. Le mouvement des gilets jaunes qui continue à exprimer les difficultés que les ménages rencontrent est le signe d'une France qui va mal.

Toutefois ce mouvement, légitime, pacifique, a laissé place à la violence inacceptable. Des solutions devront être trouvées très vite afin de permettre à notre pays de retrouver l'espoir nécessaire à notre démocratie.

Espérons que le débat national qui débute ces jours-ci permettra à chacun d'exprimer cette colère de manière constructive.

Espérons que le débat national qui débute ces jours-ci permettra à chacun d'exprimer cette colère de manière constructive. La mairie tient à votre disposition un cahier pour vous permettre d'y inscrire vos remarques et propositions.

Chacun d'entre nous est le gardien de sa propre vision du monde qui l'entoure. Chaque voix entendue est source d'une richesse extraordinaire qui, si elle est écoutée, permet de progresser et de faire avancer.

Nous ne devons pas oublier ce pour quoi nous sommes là, et nous devons rester positifs, solidaires et nous devons retrouver toute la sérénité dont nous avons besoin. La mission que vous m'avez confiée, il y a maintenant 5 ans est enrichissante, prenante et je la vis avec passion mais elle est aussi semée d'embûches. Je m'efforce chaque jour avec l'aide du conseil municipal d'apporter à chacun d'entre vous les réponses que vous attendez. Mais sachez que toute notre énergie ne suffit pas forcément.

2018 ne nous a pas permis de terminer la révision de notre PLU entreprise depuis octobre 2015. Le cabinet d'étude en charge de ce dossier, en proie à de grosses difficultés, n'assumera la mission que nous lui avons confiée. Notre plus grosse difficulté est actuellement pour nous la restitution des différents documents validés.

Plusieurs communes de la région sont dans le même cas et vont devoir elles aussi trouver des solutions pour mener à bien leur projet en restant en conformité avec les marchés publics.



De notre côté, nous espérons très rapidement trouver une issue avec l'appui de différents cabinets juridiques. Nous sommes conscients des attentes de certains d'entre vous, porteurs de projets, mais nous sommes malheureusement impuissants devant cet état de fait.

2018 a vu naître un projet de réhabilitation et extension de la salle des fêtes. En collaboration avec le syndicat d'Energie de la Drôme, nous avons décidé de changer les menuiseries du bâtiment, celles-ci n'étant qu'un simple vitrage et sources de perte d'énergie. Nous avons pensé également couvrir la terrasse de la salle des fêtes afin de gagner de l'espace mais il s'est vite avéré que cette solution allait être compliquée à mettre en œuvre. C'est pourquoi la décision de rattacher une nouvelle salle au bâtiment a été choisie. Vous en aurez une présentation dans le prochain bulletin de l'écho qui sortira à la fin du mois. Le permis de construire vient d'être déposé pour ces travaux qui pourraient commencer en début d'été si les subventions attendues sont au rendez-vous.

2018 a vu l'achat de matériel thermique de désherbage conformément au plan que nous avons validé l'année précédente. Ce matériel permet ainsi de se passer de produits phytosanitaires dans nos espaces verts, ce qui est un plus indéniable pour la santé de tous. L'utilisation de ces matériels génère une main d'œuvre supplémentaire mais c'est le prix à payer pour notre cadre de vie.

2018 a vu des travaux d'assainissement reprendre sur le quartier Maleval permettant de relier à l'assainissement collectif quelques habitations supplémentaires. Des travaux de renforcement du réseau d'eau sont également envisagés. Dans le même temps, le travail de déplacement des compteurs continue. La compétence eau et assainissement est communale mais celle-ci devra être transférée à la communauté de communes au plus tard en 2026.

2018 a vu la suppression des poubelles au quartier Pourchaille. Ce point d'apport volontaire faisait en permanence l'objet d'incivilités. L'ensemble des containers ordures ménagères ont été ramenés au village, où se trouve dorénavant le seul point de tri. Nous sommes conscients des désagréments et des difficultés que ce changement a pu induire et il est dommage d'en arriver là par le seul fait de personnes négligentes et irresponsables.

2018 a vu l'achat de nouvelles illuminations de Noël. Celles qui étaient en place n'avaient pas été renouvelées depuis quelques années et beaucoup d'entre vous en faisait la remarque. D'autres viendront à Noël prochain compléter ce qui a été fait cette année. Je tiens à féliciter les conseillers qui ont travaillé au choix de ces lumières et à remercier les équipes techniques communales et intercommunales pour leur mise en place.

2019 verra le travail sur l'éclairage public aboutir, notamment le long de la départementale, avec la mise en place de leds, celui actuellement en place étant défectueux. C'est grâce à un travail en commun avec le Syndicat d'Energies de la Drôme, à qui nous avons transféré la compétence, que tout cela pourra se réaliser. Nous poursuivrons l'extinction de notre village en début de nuit pour des raisons d'économie d'énergie.

2018 n'aura pas vu le rapprochement avec nos communes voisines se réaliser. Une réunion avait été organisée au printemps dernier à la Motte-Fanjas avec le sous-préfet. C'était sans doute prématuré et pas assez travaillé. Mais je pense qu'un jour, cette fusion sera inévitable, souhaitons juste qu'elle ne nous soit pas imposée et que l'on puisse encore en choisir les modalités. La mutualisation des moyens reste d'actualité et depuis le mois de septembre nos agents techniques (Denis et Delphine) vont travailler chaque semaine quelques heures à la Motte Fanjas.



2018 a vu la mise en place d'une application « Panneau Pocket » destinée à informer les habitants, en complément du blog et du facebook. Celle-ci est accessible à partir d'un téléphone ou d'une tablette. Elle permet d'être informé en temps réel de ce qui se passe sur la commune. C'est un véritable panneau lumineux accessible 24h/24 et 7J/7. N'hésitez pas à la télécharger. Des flyers sont à votre disposition auprès de Joëlle.

Pour cette dernière année du mandat, je peux vous affirmer une nouvelle fois toute ma détermination ainsi que celle de mon conseil pour mener à bien toutes les missions en cours. Nous nous efforçons de faire en sorte que notre commune soit celle où il fait bon vivre, sans excès mais avec des projets de vie, car sans projet, c'est la mort assurée. Nous essayons au mieux de répondre aux attentes de chacun, d'offrir le meilleur service, et nous pouvons sur ce point nous appuyer sur des agents communaux compétents et disponibles. Je ne peux que les remercier encore une fois de tout le travail effectué.

Je remercie également nos associations pour l'organisation des différentes festivités qui font la vie de notre village. Le passage du tour de France a donné un coup de projecteur sur nos beaux paysages du Royans-Vercors. Nous devons être fier de vivre ici et nous devons avoir envie de le montrer. Je souhaite à chacun d'entre vous de trouver l'optimisme nécessaire à la vitalité de notre territoire.

Petit clin d'œil aussi à nos commerces, nos artisans et nos agriculteurs qui sont les forces vives de notre village et qui en font son attractivité.

Et pour ne pas changer, je terminerai par ce poème de Jacques BREL écrit en 1968.

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

L'écho de St Thomas N° 19-2019

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

Je vous souhaite enfin au nom du conseil municipal et en mon nom personnel une très belle année 2019, beaucoup de bonheur et surtout une très très bonne santé.

Vive le Royans- Vercors, vive Saint Thomas''

Monsieur le Maire a ensuite invité les nombreuses personnes présentes à partager le verre de l'amitié pour un bon moment de convivialité entre les habitants de notre commune.





Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Du fait de la cessation d'activité supposée du cabinet Ingeter, la révision du PLU est au point mort depuis juin 2018 : non réponse aux appels téléphoniques, mails, RAR, et plusieurs rendez-vous pris mais non honorés....

Deux autres communes de la Drôme sont dans la même situation : la Baume d'Hostun et St Marcel lès Sauzet. (Sans compter une trentaine de communes sur toute la France).

Dans les derniers mois, nous avons alerté à plusieurs reprises les différentes administrations concernées : préfecture, sous-préfecture, DDT...

La situation de St Thomas en Royans est un peu meilleure que celle d'autres communes car nous avons pu récupérer les principaux documents constituant la révision. Dans l'état actuel du dossier, il ne nous manquerait que l'évaluation environnementale nécessaire compte tenu de la zone Natura 2000 Bourne et Lyonne.

Une réunion a eu lieu à la Baume d'Hostun le 22 janvier 2019 en présence de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement -organisme départemental qui nous a aidés dans le choix du cabinet- !).

A l'issue de cette réunion, nous avons communiqué à la DDT les documents en notre possession pour avoir son avis et ses remarques éventuelles.

Au retour de cet examen, nous contacterons plusieurs cabinets d'urbanisme pour reprendre ce dossier et le finaliser.

Compte tenu de nos difficultés, la commune devrait pouvoir bénéficier d'une aide financière exceptionnelle de l'administration.

Nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines de l'évolution de ce dossier particulièrement sensible.

Travaux/Aménagements

Assainissement

La commune procède actuellement à la connexion du quartier Fontibeu au réseau d'assainissement. 6 maisons sont concernées. Nous en profitons également pour remettre à niveau le réseau d'eau là où c'est indispensable.

Eclairage public

Nous avançons avec le SDED auquel nous avons délégué l'éclairage public de la commune.

Les travaux de restructuration devraient démarrer au cours du 2° trimestre 2019.



Travaux Mairie / Salle des fêtes

La restructuration de la salle des fêtes, l'amélioration thermique de la mairie et la construction d'une salle polyvalente suivent leurs cours.

L'APD (Avant-Projet Définitif) a été validé en Conseil Municipal du 10 décembre 2018.

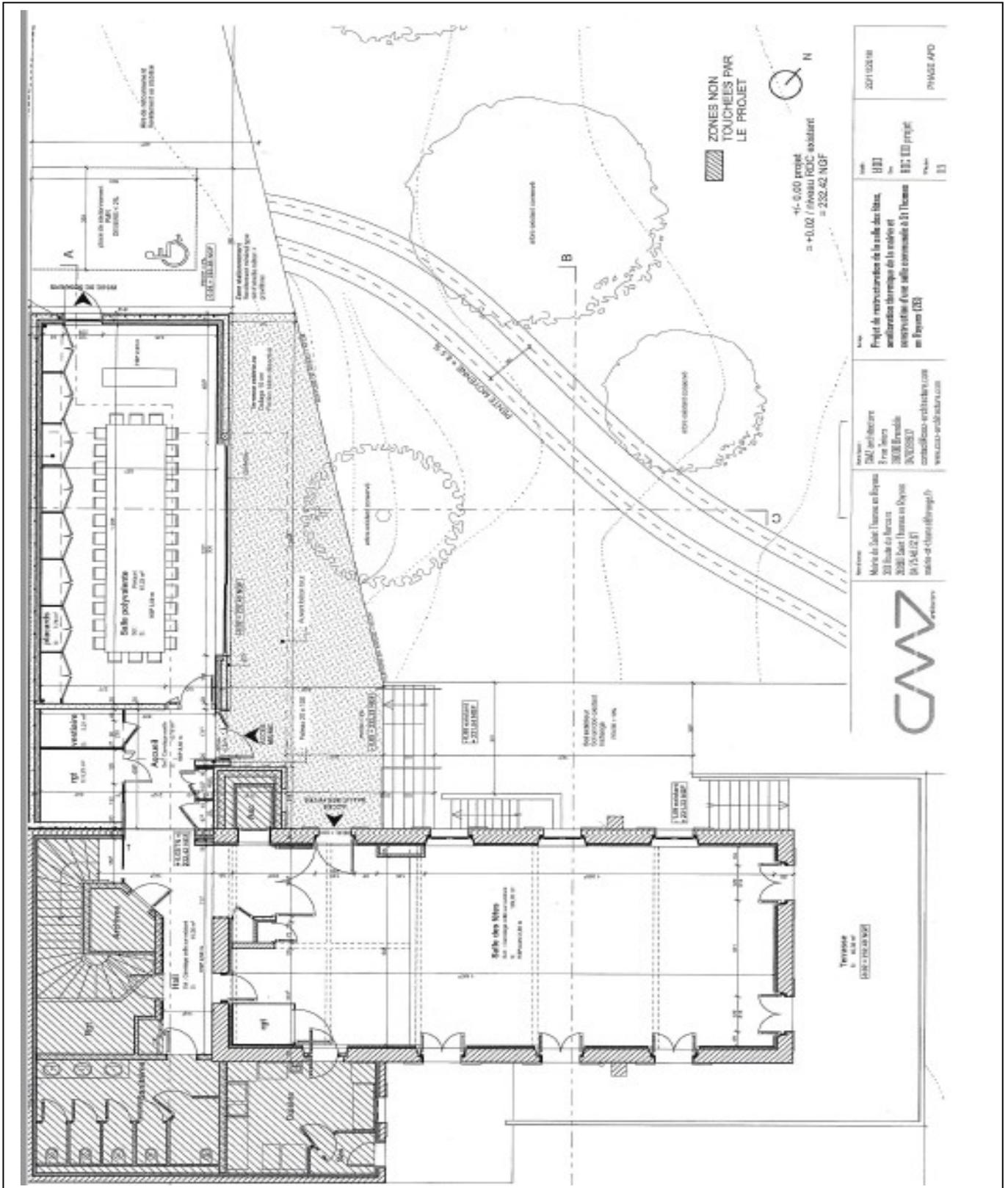
Le permis de construire a été déposé le 2 janvier 2019 après une réunion de consultation à la DDT de la Drôme.

Les dossiers de subventions ont été envoyés à la Préfecture, à la Région et au Département.

Le budget prévisionnel de cet investissement s'élève à 307 000 € pour un montant de subventions estimé à 240 000 € ce qui laisserait de l'ordre de 67 000 € à la charge de la commune. Il faudra, bien entendu faire face aux imprévus et suppléments qu'on peut estimer entre 5 et 10 % du coût budgétaire de l'opération.

Notre faible niveau d'endettement nous permettra, le cas échéant, de contracter un emprunt pour boucler le plan de financement si nécessaire.







Redevance des ordures ménagères

Les tarifs des ordures ménagères pour l'année 2019 ont été revus.

La redevance pour les résidences principales et secondaires a été fixée à 185€. Concernant les activités commerciales, artisanales et agricoles, la grille de tarifs est consultable sur le site de la Communauté de Communes Royans-Vercors.



Commémoration du Centenaire de 1918

C'est devant une assistance nombreuse que s'est tenue la cérémonie du 11 novembre. Après la lecture d'un poème puis le message des anciens combattants c'est le message du Président de la République qui a été transmis à l'assistance par le maire Valéry Friol. Une minute de silence a été observée après la lecture des noms des morts pour la France inscrits sur le monument.

Samedi 10, une veillée avait été organisée devant le monument aux morts pour un hommage à tous les combattants morts pour la France.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie et le repas des aînés a ensuite été servi dans la salle des fêtes.



Etat civil



Naissance :

- Nino Ardu, né le 18 novembre 2018

Les premiers PACS célébrés à St-Thomas :

- Angéline Coudray & Alexis Le Touchais, le 23 juillet 2018
- Raphaëlle Combe & Fabrice Piegay, le 5 janvier 2019



Décès :

- Valérie Lafont (MGEN), décédée le 4 juillet 2018
René Parodat, décédé le 13 août 2018
Gilbert Escoffier, décédé le 24 octobre 2018
Sylvie Javel (MGEN), décédée le 6 décembre 2018
Henri Villard, décédé le 29 décembre 2018
Laure Alcazar, décédée le 27 Janvier 2019
Caroline Brosse, décédée le 28 Janvier 2019



L'école

Sorties et activités réalisées depuis la rentrée de Septembre.

Articles écrits par les élèves

Visite de la grotte Chauvet

Début octobre, nous sommes allés à la grotte Chauvet, en Ardèche. Il y avait beaucoup de peintures. C'est d'ailleurs là qu'il y a le seul hibou et la seule panthère découverts de nos jours. Il y avait des stalagmites, des stalactites et des colonnes. L'après-midi, nous avons fait des colliers avec des coquillages et des pierres : nous sommes devenus une tribu !

La fresque

Avant les vacances de la Toussaint, nous avons fait une fresque préhistorique sur le mur de l'école avec l'artiste peintre en décor Alice Breuillard. Nous nous sommes inspirés des animaux de la grotte Chauvet. Les petits ont fait le contour en couleur marron ocre. Après les grands ont fait le fond en ocre rouge. Le lendemain, nous avons peint les animaux sur la fresque. Les petits ont fait leurs animaux avec des pochoirs. A la fin, nous avons tous signé notre œuvre en laissant l'empreinte de nos mains tout autour.

Le cross

Le mardi 6 novembre, nous avons fait un cross avec d'autres écoles (Saint Nazaire, Oriol, Sainte Eulalie) sur le terrain de la MGEN. Mais nous n'avons pas choisi le bon jour... Il a plu des cordes !

La semaine bleue

La semaine bleue est dédiée aux personnes âgées. Des personnes âgées sont venues à l'école. Nous leur avons posé des questions et elles nous ont appris comment était l'école à leur époque : les instituteurs étaient très très sévères ! Il y avait une école pour les garçons et une pour les filles, avec des blouses différentes. Nous avons essayé d'écrire à la plume avec de l'encre. A la fin, nous avons mangé des bugnes.



Le téléthon

Pour donner de l'argent au téléthon, nous avons fabriqué des porte-clefs. Nous avons utilisé du plastique fou : nous avons dessiné des animaux, des objets, etc. sur des feuilles de plastique fou. Le maître a fait des trous, il les a ensuite mis au four. Ils ont réduit de sept fois leur taille, ont durci, et nous en avons fait des porte-clefs. Nous avons le choix de l'acheter nous-mêmes ou bien de le donner aux bénévoles du téléthon.



La natation à la piscine de Chatte

Tous les jeudis, nous allons à la piscine depuis le début du mois de décembre. Nous y allons en car. Les cours commencent à 15h25 et se terminent à 16h05. Il y a quatre groupes : jaune, vert, bleu et rouge. Les maîtres-nageurs et les enseignants nous apprennent à nager. Nous plongeons, nous faisons des longueurs, des coulées, etc. Plus on s'améliore et plus on monte dans les groupes. Quand on entend les trois coups de sifflets, le cours est fini. On prend notre douche et nous allons nous rhabiller. Ensuite nous reprenons le car et sommes de retour à l'école.

Les cadeaux de Noël de l'école

Pour Noël, nous avons fabriqué nous-mêmes des cadeaux que nous avons offerts à une autre personne que nous avons tirée au sort.

Le mardi 18 décembre, nous nous sommes rassemblés sous le sapin de la garderie pour s'offrir nos cadeaux.

Sortie organisée par le CCAS



Le CCAS a organisé une sortie le 6 décembre au Petit monde des santons à Vassieux.

Le Royans était bien représenté puisque de nombreux résidents de La Matinière de Saint-Jean, du Foyer Rose Achard de Pont et de l'Ehpad Saint-François de Saint-Laurent s'étaient joints aux habitants de St Thomas pour cette après midi festive.

Pour plusieurs d'entre nous, cette visite était une première et nous avons découvert avec plaisir ce petit monde qui représente si bien la Provence et les métiers d'autrefois.

La visite s'est terminée par une pâtisserie et une boisson chaude. Rires et chants au retour.....chacun y allait de son commentaire... A refaire....



Les actions de Nicole Renaud au Togo

Nicole Renaud s'est rendue fin d'année dernière dans le village de Hanyigba Duga.

Après la construction de latrines dont nous avons parlé dans notre numéro de l'Echo de février 2017, ce sont des tables-bancs qui ont pu être fabriqués en 2018, grâce à son aide.



Les élèves de l'école primaire du village peuvent désormais suivre les cours assis, à leur bureau



Activités



Le point lecture au 2^{ème} étage de la mairie

Pour des raisons d'organisation, le point lecture de Saint Thomas en Royans change ses horaires.

Il est désormais ouvert **le lundi de 14 à 16 heures**. Profitez d'un moment de détente en vous y rendant, de nombreux livres sont à votre disposition.



Yoga à la salle des fêtes

Un lundi sur deux, à 18h

Contact :

Chantal Tanchon Tel 06 73 50 19 47
Professeur de Yoga, diplômée de l'école française de yoga

Vie Associative

Un nouveau bureau pour l'Association des Parents d'Elèves

- Caroline Tirard-Gatel, Vanessa Lebris
 - Présidentes
- Delphine Callet,
 - Trésorière
- Stéphane Karpriel,
 - Secrétaire

Les autres associations et leur président(e)

- A.C.C.A.
 - Marc Louette ☎ 06.78.19.33.94
- COMITE des FETES
 - Catherine François ☎ 07.70.41.37.74
- L'ESTRADE
 - Sylvain Faure ☎ 06.82.19.89.95
- SAINTHO MOTO CLUB
 - Hervé Perrin ☎ 06.84.32.01.06

Calendrier des manifestations prévues d'ici l'été

Le Comité des fêtes propose :

- Le samedi 16 Mars en soirée,
 - Repas Concert
- Le samedi 15 Juin après-midi,
 - Concours de pétanque
- En Juillet ou Août (date non définie),
 - Fête des moissons & Marché artisanal

L' A.P.E. propose :

- le vendredi 24 mai après l'école,
 - Kermesse avec tirage de la tombola
- le samedi 29 juin en fin d'après midi et soirée
 - Fête de l'école avec spectacle des enfants et Repas



Les manifestations organisées par le Comité des Fêtes en 2018

La Fête des Moissons, le 21 juillet

Cette fête que connaissait notre village il y a quelques années a été relancée par le Comité des Fêtes. Tous les bénévoles étaient prêts pour que ce soit une réussite.

Plusieurs démonstrations de battage à l'ancienne ont eu lieu tout au long de la journée, jeux et activités pour les enfants petits et grands : pêche à la ligne, lapinodrome, course en sac, jeux en bois, et balades à poneys. Une tombola a été organisée avec de nombreux lots

Cet évènement a réuni de nombreux exposants : articles en tissus, jeux en bois, démonstration de tournage sur bois, stands de vin et légumes bio & pain au levain

La journée s'est terminée en musique avec le groupe Grand Master Blues qui a été très apprécié.



La Bourse aux jouets & puériculture, le 25 Novembre

C'est la première manifestation de ce genre organisée à St-Thomas. Les exposants présents étaient satisfaits de leurs ventes qui se sont déroulées dans une réelle et bonne ambiance, tout au long de la journée.

Le Marché de Noël, le 15 décembre

Pour sa deuxième édition, le marché de Noël a rassemblé une vingtaine d'exposants, dans le parc de la mairie. Une vente de sapins était également proposée. La présence du Père Noël a ravi les petits qui n'ont pas manqué de poser pour la photo souvenir, et qui ont pu voir quelques dessins animés de Noël projetés dans la salle des fêtes.

Le vin chaud, les crêpes et hot dog ont permis aux visiteurs de se réchauffer.





En bref

Comptes-rendus des conseils municipaux

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie ainsi que sur le blog de la mairie.

Panneau Pocket, nouvel outil de communication



Un moyen supplémentaire pour vous informer, en plus du blog et de facebook.

Télécharger l'application sur votre téléphone ou votre tablette, **c'est gratuit** ! Rechercher Saint-Thomas-en-Royans et appuyer sur le cœur pour être averti dès qu'un nouveau message ou une nouvelle alerte sont publiés.

Elections européennes

Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13 h 30 - 18 h
Mercredi : 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 - 18 h



Contact mairie :

☎ 04 75 48 62 67 - mairie-st-thomas@orange.fr

Blog : mairiesaintthomas.wordpress.com

Facebook: mairie st Thomas

Contact élus : mairie-st-thomas@orange.fr

Valéry Friol ☎ 06.73.76.77.72
Patrick Tanchon ☎ 06.16.23.43.93
Catherine François ☎ 07.70.41.37.74
Dominique Villard ☎ 06.13.99.00.20

L'écho de St Thomas N° 19-2019

Illuminations de Noël

Les nouvelles illuminations de Noël viennent remplacer celles en place depuis quelques années. D'autres viendront à Noël prochain compléter ce qui a été fait cette année.



Prochaines collectes :

- Le 4 mars de 8h30 à 11h30 & 16h30 à 19h45
Salle polyvalente Champ de mars, St-Marcellin
- Le 12 mars de 16h30 à 19h45
Salle des fêtes, Saint-Romans
- Le 22 mars de 15h00 à 19h00
Salle des fêtes, Saint-Laurent-en-Royans
- Le 28 mars de 16h30 à 19h00
Salle des fêtes, La Baume d'Hostun
- Le 4 avril de 16h45 à 19h45
Salle polyvalente Auberives-en-Royans
- Le 9 avril de 16h45 à 19h45
Maison des associations Saint-Just-de-Claix

Bulletin municipal « **L'Echo de Saint-Thomas** »

Directeur de la publication : Valéry FRIOL

Dépôt légal : Février 2019

contact.echosaintthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle :

Valéry Friol,
Nicole Bret-Discours
Patrick Tanchon
Miquel Marquès

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro de l'Echo par mail, merci de nous communiquer votre adresse :

contact.echosaintthomas@gmail.com